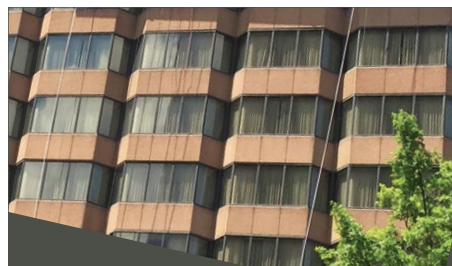


# PROTECTION DE VOTRE MATÉRIEL DE LOCATION

*Protégez votre investissement locatif pour vous concentrer sur votre travail avec notre plan de protection du matériel de location (RPP)*

Sur les chantiers abritant de nombreuses activités, il est essentiel d'éviter les coûts de réparation ou de remplacement imprévus pour assurer la rentabilité de votre projet. AlumaSafway accorde une importance maximale à la protection de votre investissement locatif pour vous permettre de faire avancer vos projets en toute tranquillité. Le plan de protection du matériel de location est disponible pour tous les clients qui louent selon nos conditions de location standards.

*Limitez votre responsabilité financière et évitez les imprévus avec le premier fournisseur de matériel de location pour la construction*



## Fonctionnement :

- > **Économisez jusqu'à 50 % sur les coûts des dommages (des exclusions d'exonération de dommages s'appliquent)**
- > **S'applique à toutes les locations régies par nos conditions d'utilisation standards**
- > **Des frais récurrents mensuels basés sur le montant de la location s'appliquent aux locations jusqu'à la restitution du matériel**
- > **Flexibilité de désinscription si vous fournissez votre certificat d'assurance au moment de la location**